



Refus de rendre la caution

Par **fredcp**, le **16/09/2008** à **09:55**

bonjour,

J'ai rendu ma location le 30 août 2008 et j'ai un souci avec la propriétaire.

Sur l'état des lieux d'entrée, il y avait des anomalies que nous avons annotée moi et ma propriétaire.

Sur l'état des lieux de sorties, j'ai les tapisseries à faire, un bouchon de radiateur à remplacer.

J'ai voulues refaire les tapisseries mais à la dernière minute elle a refusée.

En attendant elle vient de m'envoyer un recommandé en stipulant qu'elle ne me rendra pas la caution de 1372 euros.

Quel recours puis je avoir ?

Merci